



Ouvrage de prélèvement des eaux

Municipale	★
Institutionnelle	★
Privée	★
Point de rejet des eaux usées	■
Barrage avec contrôle de niveau d'eau	●
Barrage de moins de 5 mètres	●
Barrage de plus de 5 mètres	●
Embâcle connu	□
Embâcle présumé	○
Périmètre d'urbanisation révisé	■
Milieu humide	■
Zone inondable	■
Zone permettant l'agrandissement du bâtiment principal jusqu'à 67 m ²	■

Hydrographie

Écouit	—	Hydrobase	—
Barrage de cascade	—	Tour, tour de télécommunication	—
Barrage, barrage hydroélectrique	—	Pylône, ligne de transport d'énergie électrique	—
Cours d'eau intermittent	—	Pont	—
Cours d'eau	—	Pont couvert, pont d'épave	—
Lac, cours d'eau, réservoir hydroélectrique, mare	—	Mur de soutènement	—
Chûta, rapide	—	Piste d'atterrissage pavée	—
Quai	—	Piste d'atterrissage non pavée	—
Escalade	—	Route régionale	—
Dépot fluviale	—	Route collective	—
Milieu humide	—	Route locale	—
Plaine inondée	—	Accès aux ressources	—
Modèle	—	Parc de stationnement	—
Front coté	—	Piste de distribution d'électricité	—
Courbe de niveau intermédiaire	—		
Courbe de niveau majeure	—		
Esker	—		

Habitation, équipement, exploitation

Bâtiment	—
Maison mobile	—
Flèche	—
Silo	—
Brûleur à bois	—
Réservoir de surface	—
Placine publique	—
Serra	—
Centre de ski alpin	—
Port de plaisance	—
Terrain de camping	—
Remontée mécanique	—
Étang d'épuration	—
Lieu d'enfouissement sanitaire	—
Danc d'emprunt, talus de déblai	—
Carrière	—

Échelle 1 : 32 000

SADR : règlement 165-2015 en vigueur le 15 janvier 2018



Projet de loi sur les ressources naturelles (PLN), tome 1
Système de référence géodésique
Datum Nord-Américain 1983 (NAD83)
MRC de Matawine
© Gouvernement du Québec, 2017



Localisation

